

La Business Software Alliance informer les PME sur les risques de piratage delogiciels Internet

Posté par : JerryG

Publié le : 2/5/2012 15:00:00

La Business Software Alliance (BSA), principale organisation représentant les intérêts de l'industrie du logiciel et consacrée à la promotion de la liberté et de la sécurité de l'environnement numérique, annonce la mise en place d'une nouvelle campagne d'information en France afin de combattre le piratage de logiciels.

Après Marseille en 2011, c'est Bordeaux que la BSA a choisi pour déployer cette campagne du 30 avril au 15 mai. Un dispositif de communication qui vise à atteindre plusieurs objectifs : d'une part, accentuer la prise de conscience quant aux risques et peines encourus en cas d'utilisation de logiciels sans licence et d'autre part, inciter les individus à se référer à la BSA pour signaler tout abus ou simplement s'informer.

A cet effet, la BSA met à disposition des utilisateurs deux outils permettant de signaler de façon confidentielle à l'association tout cas de piratage :



à un site Internet : bsa.org

à un numéro vert 0825 620 660.

L'entreprise chez qui la fraude au logiciel est avérée, doit, pour se mettre en conformité, s'acquitter à la fois de dommages mais aussi d'indemnités les sommes nécessaires à l'acquisition de licences logicielles authentiques. Cependant, l'entreprise doit également tenir compte d'autres risques, tels que l'impact sur sa trésorerie, les dégâts en termes d'image et de réputation.

La France, tête de liste de l'UE en matière de piratage de logiciels !

Le Président du comité France de la BSA, Michael Weber, souligne les enjeux de cette campagne : « Selon la dernière étude sur le piratage de logiciels menée conjointement par la BSA et par IDC en 2010, 39% des logiciels installés en France sont d'origine illégale, c'est

À dire piratés, et représentent une valeur commerciale de quelque 1,9 milliard d'euros ! Et la France arrive non seulement en tête des 20 pays d'Europe de l'Ouest, mais aussi des 27 de l'Union Européenne ! La campagne bordelaise de la BSA, après une première expérience menée à Marseille l'année dernière, a donc pour but d'accroître la sensibilisation d'un public professionnel à propos des risques encourus en cas d'utilisation de logiciels piratés ; il s'agit de lui faire prendre conscience du préjudice causé par le piratage car on s'aperçoit qu'un grand nombre d'entreprises françaises ne connaissent pas les règles des licences logicielles ou ne prennent pas les mesures adéquates au suivi de leur utilisation. »

Le soutien de l'Association des Revendeurs et Prestataires Informatiques Indépendants

Emmanuel André, Président de la FRP2i (Association des Revendeurs et Prestataires Informatiques Indépendants) soutient totalement cette démarche et pointe pour sa part le problème de la concurrence déloyale : « *En proposant des logiciels piratés, certains confrères peu scrupuleux proposent des devis inférieurs aux nôtres. Les clients devraient pourtant se douter que des tarifs trop beaux pour être vrais cachent quelque chose ! Cette concurrence déloyale entraîne un manque à gagner réel et quantifiable pour l'ensemble des revendeurs. FRP2i, par l'intermédiaire de son réseau de revendeurs, a pour mission de sensibiliser les clients sur la législation et les risques encourus et à ouvrir ainsi aux côtés de la BSA pour défendre l'économie liée aux métiers informatiques, qu'ils soient grands éditeurs ou petits revendeurs.* »

Cette campagne vient renforcer le plan d'action mis en place par la BSA pour lutter contre le piratage de logiciels, en cohérence avec la volonté du gouvernement de renforcer la lutte contre la contrefaçon. Elle témoigne de l'engagement pris auprès des professionnels du logiciel : celui de protéger les droits des éditeurs de logiciels et informer les entreprises sur les risques de pertes de données, de virus et de tout autre risque lié à l'utilisation de logiciels copiés ou d'œuvres de licence.

« Logiciels piratés, nouveaux amis assurés ! »

Le ton de la campagne se veut décalé et percutant. Diffusée en presse écrite, elle donne également lieu à une campagne d'affichage dans le métro et sur les autobus. Des flyers vont également être distribués dans les rues de Bordeaux et de sa région.